Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Japon concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Signé à Ottawa le 2 juillet 1959.

Procès-verbal approuvé par les parties relatif à l'accord de coopération entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement japonais concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Signé à Ottawa le 2 juillet 1959.

Protocole à l'accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Japon concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Signé à Ottawa le 2 juillet 1959.

Pakistan

Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Pakistan concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Signé à Ottawa le 14 mai 1959.

Pays-Bas

Convention supplémentaire modifiant la Convention entre le Canada et le Royaume des Pays-Bas pour éviter les doubles impositions et empêcher la fraude fiscale en matière d'impôt sur le revenu, signée à Ottawa le 2 avril 1957. Signée à Ottawa le 28 octobre 1959.

Confédération Suisse

Échange de Notes entre le Canada et le Conseil fédéral suisse concernant l'imposition des entreprises de navigation maritime ou aérienne. Berne, le 22 septembre 1959. En vigueur le 22 septembre 1959.

République du Venezuela

Échange de Notes entre le Canada et la République du Venezuela constituant un accord sur les conditions à remplir par les voyageurs non immigrants des deux pays pour l'obtention de visas. Ottawa les 5 et 8 octobre 1959. En vigueur le 1° novembre 1959.

Échange de Notes entre le Canada et le Venezuela constituant un accord portant renouvellement pour une autre année des dispositions du modus vivendi commercial signé le 11 octobre 1950. Caracas les 10 et 15 octobre 1959. En vigueur le 15 octobre 1959.

2. Multilatéraux

Accord international sur le sucre, 1958. Fait à Londres le 1° décembre 1958. Signé par le Canada le 23 décembre 1958. En vigueur pour le Canada le 1° janvier 1959.

Protocole à la Convention internatinale pour les pêcheries du nord-ouest, de l'Atlantique signée à Washington le 8 février 1949. Fait à Washington le 25 juin 1956. Signé par le Canada le 25 juin 1956. Instrument de ratification du Canada déposé le 27 mars 1957. En vigueur le 10 janvier 1959.

Deuxième protocle de rectification et de modification du texte des listes annexées à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Fait à Genève le 8 novembre 1952. Signé par le Canada le 16 avril 1953. En vigueur le 2 février 1959.

Troisième protocole de rectification et de modification du texte des listes annexées à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Fait à Genève le 24 octobre 1953. Signé par le Canada le 17 décembre 1953. En vigueur le 2 février 1959.